

OFFREZ UN DÉJEUNER À LA CARTE AVEC UpDéjeuner !



Up déjeuner

Soutenez le pouvoir d'achat de vos salariés tout en équilibrant votre budget, avec le dispositif titre-restaurant UpDéjeuner®, dédié au paiement des repas des salariés. Avec UpDéjeuner®, vous leur offrez la garantie d'une vraie pause déjeuner quotidienne pour déconnecter et partager un moment de convivialité.

Contactez-nous



01.76.49.65.45
partenariatspme@up.coop

Pourquoi choisir la carte UpDéjeuner®?



Pour respecter les obligations légales

Proposez à vos salariés une solution de restauration économique et rapide à mettre en place, qui leur garantit une véritable pause déjeuner pendant leur journée de travail.



Pour proposer un avantage social sans alourdir les charges de votre entreprise

- Votre participation employeur est exonérée de cotisations sociales et fiscales.*
- La participation du salarié est exonérée d'impôt.

* Dans la limite de 6,50 € par salarié.



Pour valoriser et renforcer votre politique sociale

Déclaré avantage social préféré des Français*, les UpDéjeuner® constituent un excellent levier de négociation salariale grâce à sa modularité et il permet d'instaurer un climat de travail agréable pour les salariés.

Infographie : le titre-restaurant, connaissez-vous l'avantage préféré des Français?



Pour s'adapter aux nouveaux usages des salariés et accélérer votre digitalisation

Vous garantissant une digitalisation des process, plus de souplesse et de sécurité, la carte UpDéjeuner® est la solution idéale pour les salariés se trouvant en télétravail et/ou sur site.

Les caractéristiques de UpDéjeuner®



Éligible à tout salarié :

Temps plein, temps partiel, stagiaires, alternants, intérimaires, CDD...



Co-participation employeur / salarié :

Part employeur variable, entre 50% à 60% du montant des titres.



Exonéré de cotisations fiscales et sociales :

Dans la limite de 6,50 € par salarié par jour.



Montant du solde journalier déterminé par l'employeur.



Utilisation règlementée :

À partir de 1 € et jusqu'à 25 € par jour par bénéficiaire dans **plus de 220 000 points de restauration** (physique et/ou en ligne) en France.

La carte UpDéjeuner®, c'est plus de facilité, plus de souplesse et plus de sécurité.

Adaptée à tous les usages, elle satisfait l'ensemble des salariés (en télétravail et/ou en présentiel sur site) et vous offre à vous, employeur, une facilité de gestion !



>> Avantages pour vous

- Gestion de vos commandes en toute autonomie sur votre espace client
- Rechargement des cartes de vos salariés à distance
- Pas de frais de livraison mensuels
- Pas de stockage des titres
- Commande en ligne



>> Avantages pour vos salariés



- Commande en ligne auprès de plus de 15000 enseignes de restauration en ligne comme Deliveroo, Refectory, Uber Eats, Nestor, FoodCheri, Frichti...
- Paiement sans contact
- Paiement mobile via Google Pay et Apple Pay
- Paiement au centime près et fractionnable

Mais aussi des services & fonctionnalités supplémentaires pour vos salariés grâce à l'espace qui leur est dédiée!



MonEspaceUp, disponible en version app ou en ligne, offre aux salariés une autonomie totale...



Activation de la carte



Consultation du solde en temps réel



Récupération du code PIN



Activation du complément de paiement



Suivi des dépenses et des chargements



Géolocalisation des commerçants affiliés



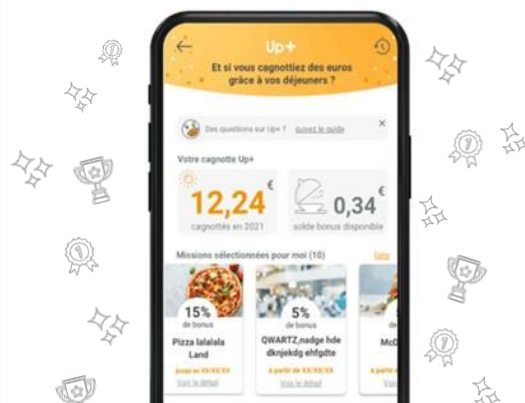
Accès à des offres promotionnelles exclusives



Opposition ou blocage temporaire de la carte

Découvrez le nouveau programme relationnel et ludique de Up, entièrement pensé pour vos salariés !

Avec **Up+**, plus ils utilisent leur carte UpDéjeuner®, parmi les partenaires sélectionnés, plus ils gagnent des euros.



Up+

La carte UpDéjeuner® c'est aussi une mise en place simple, rapide et un accompagnement à chaque étape...



Conception du projet

Nous analysons vos besoins et vous aidons à trouver la solution la mieux adaptée à votre organisation et à votre budget.



Mise en place

Nous vous accompagnons dans la phase de mise en place du dispositif: réunion de communication interne, commande, production, facturation, livraison.



Pilotage et suivi du dispositif

Nous vous apportons notre expertise tout au long de la prestation. Toujours à l'écoute de vos besoins, nous analysons l'évolution du dispositif en place et vous recommandons d'éventuelles adaptations.

Bénéficiez de tarifs préférentiels avec notre partenariat

Contactez-nous



01.76.49.65.45
partenariatspme@up.coop

Ou cliquez ici

HEXOPÉE
Créateurs de citoyenneté

Synofdes
SYNDICAT NATIONAL
DES ORGANISMES DE FORMATION

Up

Ça fait du bien
au quotidien